

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

LA CROIX-ROUGE AU CONGO

Durant le mois d'août 1960, l'action de la Croix-Rouge s'est continuée et développée au Congo, comme en témoignent les communiqués successifs qui ont été publiés et qui font suite à ceux qu'a reproduits la *Revue internationale* dans son précédent numéro.

On peut indiquer que M. Maurice Thudichum, qui a déjà accompli de nombreuses missions pour la Croix-Rouge, a été désigné par le CICR comme chef de sa Délégation au Congo, en remplacement de M. Pierre Gaillard, appelé à reprendre ses fonctions à Genève. M. Thudichum est parti pour Léopoldville le 31 août, accompagné du Dr Pierre Fasel qui, de son côté, va remplacer le Dr Jean-Louis de Chastonay.

Ajoutons, d'autre part, que MM. J.-P. Schoenholzer et E. Jaquet font également partie de la délégation du CICR au Congo.

5 août 1960. — (Communiqué conjoint Ligue-CICR). *Des équipes médicales de la Croix-Rouge de toutes les parties du monde contribuent efficacement à la reprise des services dans les hôpitaux civils et les dispensaires durant la période d'urgence que traverse actuellement le Congo, annonce aujourd'hui la Croix-Rouge internationale.*

Du port de Matadi, sur la côte atlantique, à Léopoldville et dans les villes de l'intérieur de Luluabourg et Coquilhatville, les

équipes envoyées au Congo par une dizaine de pays aident actuellement au fonctionnement des hôpitaux et établissements du même genre. L'appel lancé le 22 juillet par la Croix-Rouge internationale en réponse à une demande urgente que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, lui avait transmise par l'entremise de l'Organisation mondiale de la Santé, a réussi à parer au manque de personnel médical de différentes catégories.

Le Dr M. G. Candau, directeur général de l'OMS, qui vient de faire une brève visite au Congo, a fait savoir à la Croix-Rouge internationale que l'envoi d'équipes médicales de la Croix-Rouge constitue une aide extrêmement précieuse pour le Congo dans sa situation actuelle. Le Dr Candau, qui a rencontré différentes équipes au cours de sa mission, a déclaré que leur présence rendait possible la solution de nombreux problèmes sanitaires.

Le directeur général de l'OMS a adressé ses félicitations à la Croix-Rouge internationale pour la rapidité avec laquelle ses équipes ont pu être recrutées par les Sociétés nationales et mises en service au Congo. Jusqu'ici, les Sociétés nationales des pays suivants ont envoyé au Congo une ou deux équipes: Norvège, Pays-Bas, Danemark, Canada, Yougoslavie, Finlande et Suède. Ces unités, dont la composition varie, comprennent jusqu'à cinq membres, notamment des chirurgiens, des experts en médecine tropicale, des infirmières et autre personnel spécialisé.

De nouvelles équipes se rassemblent rapidement sur les aéroports européens à partir desquels les avions des Nations Unies en assurent le transport sur place dans la limite de leurs possibilités. Dans quelques jours, une centaine de membres du personnel médical recruté par la Croix-Rouge seront au Congo. Leur affectation, et celle d'autres équipes médicales, sera coordonnée par le ministre de la Santé du Congo, M. Grégoire Kamanga, en coopération avec la Croix-Rouge internationale et l'Organisation mondiale de la Santé.

De nombreuses Sociétés nationales, auxquelles se sont jointes des organisations non Croix-Rouge, notamment des maisons de produits pharmaceutiques, ont offert de l'équipement et des fournitures médicales pour les hôpitaux du Congo. Cependant, d'après les informations transmises à la Croix-Rouge internationale par l'OMS et confirmées par les équipes de la Croix-Rouge se trouvant sur place, les établissements congolais sont bien équipés et disposent

de stocks suffisants de fournitures médicales. Les équipes de la Croix-Rouge appelées à travailler dans les hôpitaux ont annoncé qu'elles ont pu se mettre à l'œuvre immédiatement.

Le personnel de la Croix-Rouge envoyé au Congo a été affecté pour une période minimum de trois mois. Ainsi que le Dr Candau en a fait part à la Croix-Rouge internationale, ce délai permettra au ministère de la Santé du Congo d'élaborer, en coopération avec l'OMS, un plan pour l'emploi du personnel médical étranger, afin d'assurer la continuité des services sanitaires pendant quelques années, soit jusqu'au moment où un nombre suffisant de médecins congolais aura pu être formé.

La Croix-Rouge internationale a fait savoir à l'OMS qu'elle était prête à adresser à tout moment un nouvel appel aux Sociétés nationales pour obtenir du personnel médical supplémentaire, au cas où il serait nécessaire de répondre à des besoins particuliers. En attendant, ce sont les équipes médicales fournies par la Croix-Rouge internationale et venues de toutes les parties du monde pour porter assistance au nouvel Etat, qui devront faire face à la situation d'urgence.

* * *

9 août 1960. — La première action d'urgence du Comité international de la Croix-Rouge au Congo, dirigée par M. Charles Ammann, a visé d'abord à obtenir de tous le respect du signe de la Croix-Rouge protégeant les zones sanitaires neutres, créées sur l'initiative de la délégation du CICR. Ces zones ont compris surtout des hôpitaux de Léopoldville et de Stanleyville. Elles ont été approuvées par toutes les parties en présence et ont rendu les services que l'on attendait d'elles. De plus, constituant des îlots de sécurité, elles ont contribué à l'apaisement des esprits.

Le Comité international de la Croix-Rouge s'est aussi occupé de l'évacuation de certains civils désireux de quitter le pays et qui, séjournant dans la brousse, se trouvaient coupés du monde extérieur. A partir de Léopoldville, des colonnes d'ambulances ont parcouru la région pour établir le contact avec les personnes à évacuer et pour les conduire dans les centres d'accueil. Un avion de la Sabena, portant le signe de la Croix-Rouge, a procédé à des opérations semblables dans la région de Stanleyville.

En outre, la délégation du CICR a entrepris des distributions de lait dans des quartiers indigènes de Léopoldville. Ces secours provenaient d'un envoi de 10 tonnes de lait en poudre offert par la Confédération suisse et convoyé par la Swissair.

Ces différentes actions ont été réussies grâce à la collaboration des volontaires de la Croix-Rouge de la jeunesse du Congo. Cette formation, qui dépendait auparavant de la Croix-Rouge de Belgique, est composée de jeunes Congolais entièrement dévoués aux idéaux humanitaires de la Croix-Rouge. Ces jeunes gens ont servi d'interprètes et d'intermédiaires aux délégués du CICR, auxquels, grâce à leur connaissance du pays et des langues locales, ils ont rendu des services inappréciables.

Un autre délégué du CICR, M. G.C. Senn, s'est rendu à Usumbura, dans le Ruanda-Urundi, pour organiser le rapatriement d'anciens membres des forces congolaises se trouvant dans ce territoire sous mandat belge et qui, étant l'objet de représailles de la part de tribus locales, ont demandé à être rapatriés à l'intérieur du Congo. Accompagnés de femmes et d'enfants, ils ont regagné par petits groupes leurs provinces d'origine.

Depuis le retour à Genève de M. Ammann, la délégation du CICR est dirigée par M. Pierre Gaillard.

* * *

18 août 1960. — (Communiqué conjoint Ligue-CICR). *Des équipes de la Croix-Rouge envoyées par les Sociétés nationales du Danemark, de la République démocratique allemande, de la République fédérale allemande et de la République Arabe Unie sont parties aujourd'hui par avion pour le Congo, annonce la Croix-Rouge internationale. Ces équipes comprenant en tout vingt-trois personnes — chirurgiens, spécialistes en médecine tropicale et infirmières — entreront en service dans les hôpitaux civils du nouveau pays. Des équipes similaires sont déjà dans divers centres du Congo. Elles ont été envoyées par les pays suivants: Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.*

L'équipe de la Croix-Rouge danoise qui s'est mise en route aujourd'hui est la seconde fournie par cette Société; elle comprend

deux médecins. Le contingent de la République démocratique allemande comprend quinze membres répartis en trois équipes de cinq personnes chacune (deux médecins et trois infirmières par équipe). Celui de la République fédérale comprend trois médecins-chirurgiens et celui de la République Arabe Unie deux médecins et une infirmière.

Au cours de ces prochains jours, quatre nouvelles équipes de la Croix-Rouge venant d'Asie et d'Australasie rejoindront les effectifs de la Croix-Rouge qui servent déjà au Congo. La Croix-Rouge australienne envoie deux équipes, chacune comprenant un chirurgien, un spécialiste en médecine tropicale et un infirmier; l'équipe de l'Inde comprend un chirurgien, deux médecins et un infirmier et celle du Pakistan deux médecins et trois infirmiers.

Les équipes médicales de la Croix-Rouge sont envoyées au Congo en réponse à une demande adressée à la Croix-Rouge internationale le 22 juillet par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, par l'entremise de l'Organisation mondiale de la Santé. Leur affectation, prévue pour une période d'au moins trois mois, est coordonnée par la délégation du Comité international de la Croix-Rouge et le ministre de la Santé du Congo, M. Grégoire Kamanga, avec l'aide de l'Organisation mondiale de la Santé.

* * *

1^{er} septembre 1960. — Les équipes médicales envoyées au Congo par différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge à la suite d'appels internationaux lancés de Genève sont maintenant pour la plupart au travail dans des hôpitaux de l'ancienne colonie. Avec le concours de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Léopoldville, elles ont été réparties de la manière suivante:

Province de Léopoldville: Pays-Bas et Finlande à Léopoldville; Danemark à Matadi; Tchécoslovaquie à Banningville; Pologne à Thysville; Grèce et Japon à Inongo. Province du Kasai: Norvège à Kabinda; République arabe unie à Luluabourg; Australie (deux équipes) à Bakwanga. Province du Kivu: Suède à Uvira; Yougoslavie et Irlande à Bukavu. Province de l'Equateur: Canada (deux équipes) à Coquilhatville.

L'insécurité persistant dans certaines régions a retardé la mise en place d'autres équipes. Néanmoins, les équipes suivantes sont sur le point de gagner leurs postes dans les provinces du Kivu, de l'Equateur et du Kasai: Inde, Pakistan, Suisse, Iran, République fédérale allemande (une équipe chacun), République démocratique allemande (trois équipes).

Comprenant chacune un ou deux médecins, ainsi que des infirmiers et infirmières, les équipes au travail au Congo conservent leur entière autonomie sur le plan médical et scientifique, leur action générale étant coordonnée par la délégation du CICR.

Cette délégation travaille aussi à l'établissement d'un service de recherches pour retrouver la trace de civils disparus au cours des événements récents. D'autre part, elle aide la jeune Croix-Rouge du Congo à faire face à ses tâches nouvelles. Enfin, elle continue à apporter l'assistance du CICR aux victimes des luttes qui se prolongent dans certaines régions du Congo.